

Informations de savoir-faire

Comment se comporter avec les personnes aveugles et leurs chiens-guides

Si vous êtes en présence d'une personne aveugle :

- Comportez-vous avec moi comme avec toute autre personne. Après tout, je fais les mêmes choses que vous, même si j'ai parfois recours à des techniques différentes.
- Parlez-moi sur un ton normal. Cécité ne signifie pas surdité.
- Adressez-vous directement à moi, et non pas à mon chien-guide. La perte de la vue n'est pas la perte de l'intelligence.
- Lorsque vous entrez dans une pièce, veuillez vous identifier. Et dites-le moi au moment où vous sortez. Mentionnez mon nom si vous m'adressez la parole, pour que je sache que c'est à moi que vous parlez.
- Avant de me laisser seul(e) dans un lieu qui ne m'est pas familier, donnez-moi quelques indications utiles pour m'orienter ; comme de me dire : « La porte est à votre gauche. »
- Continuez normalement, en ma présence, à utiliser des mots et des expressions courantes et habituelles, telles que « voir », « regarder », « regarder la télévision ».
- Si je semble avoir besoin d'aide, veuillez me demander si c'est le cas. Je vous le ferai alors savoir. Si je suis sur le point de faire face à une situation dangereuse, faites-moi part de votre inquiétude de façon calme et précise.
- Le fait de me pousser ou de m'attraper pour me tirer peut être maladroit et porter à confusion ; et cela ne m'est vraiment pas utile. Évitez de m'attraper par le bras et de toucher au harnais de mon chien.
- Demandez-moi plutôt : « Est-ce que vous aimeriez que je vous guide ? » En offrant de préférence votre coude, vous faites preuve d'efficacité et de respect pour guider une personne aveugle. N'hésitez pas à vous identifier comme n'étant pas habitué(e) à servir de guide et à me demander de quelle façon vous pouvez être plus efficace. Utilisez des indices sonores que je peux entendre pour m'indiquer où se trouvent les objets, que ce soit en cognant ou en frappant sur ces objets (comme par exemple sur une chaise ou sur le cadre de porte), en déclarant « La chaise est ici » au moment où vous la tapez pour m'indiquer où elle se trouve.
- Soyez prévenant(e). Si vous remarquez une tache ou autre saleté sur mes vêtements, dites-le moi discrètement (tout comme vous aimeriez qu'on le fasse pour vous).
- Prenez soin de toujours donner des indications et des directions qui sont utiles. Des expressions telles que « de l'autre côté de la rue » ou « à gauche à la prochaine intersection » sont plus précises et utiles que des indications aussi vagues que « là bas ».

- Dans les restaurants, exprimez clairement où se trouvent les places qui sont libres. Il peut être utile que vous me lisiez le menu à voix haute, mais ils se peut aussi que je préfère commander moi-même ma nourriture.
- Offrez de m'indiquer les objets qui sont sur la table : bouteille de ketchup, verres d'eau, salière, poivrière, etc. Vous pouvez illustrer l'emplacement de chaque objet en utilisant les positions sur un cadran : comme par exemple : « Votre café est à 3 heures », « Le sucre est à 1 heure ».
- Laissez toujours les portes complètement fermées ou complètement ouvertes ; portes, armoires et cabinets à moitié ouverts ou à moitié fermés sont dangereux. La plupart du temps, le fait de déplacer les objets, comme les chaises, surtout dans un endroit que je connais déjà, peut causer plus de confusion que d'aide.
- Faites preuve de délicatesse et de respect lorsque vous me posez des questions sur ma cécité. Il s'agit là d'un sujet personnel et la discrétion est de mise.

Lorsque vous êtes en présence d'une équipe personne et chien-guide :

- Tout aussi attirant que cela puisse être de caresser un chien-guide, n'oubliez pas que ce chien a la responsabilité de guider une personne qui a un handicap visuel. Il ne faut pas distraire le chien du travail qu'il doit faire. La sécurité de la personne peut dépendre de la vigilance et de la concentration de son chien.
- Vous pouvez toutefois demander à la personne si vous pouvez caresser son chien-guide. Certaines personnes aiment bien présenter leur chien lorsqu'elles ont le temps de le faire. La principale responsabilité du chien est envers son partenaire aveugle et il ne doit pas avoir d'autres préoccupations.
- Il ne faut jamais offrir de la nourriture ou d'autres aliments à un chien-guide. Ces chiens doivent manger une nourriture spécifique selon un horaire précis pour toujours être dans la meilleure des formes possibles. Le moindre écart à leur habitude et à leur horaire de repas et de toilette peut causer des inconvénients graves à leurs maîtres. Les chiens-guides ont appris à refuser les offres de nourriture, afin de pouvoir aller dans les restaurants sans quémander de nourriture. Le fait de donner des friandises à un chien-guide peut nuire à sa formation.
- Les chiens-guides ne peuvent pas lire les signaux de circulation, mais ils ont tout de même la responsabilité d'aider leurs maîtres à traverser la rue. Le fait d'appeler un chien-guide ou de lui bloquer la voie peut être dangereux pour l'équipe chien et maître si cela nuit à la concentration dont le chien a besoin pour faire son travail.
- Il est de plus en plus difficile d'entendre les bruits de la circulation pour les maîtres des chiens-guides, étant donné qu'il y en a de plus en plus de véhicules et qu'ils sont de plus en plus silencieux. Veuillez éviter de klaxonner ou de crier depuis votre voiture si vous voulez faire savoir que la voie est libre pour traverser la rue. Cela peut causer de la distraction et de la confusion. Portez une attention spéciale aux piétons présents aux intersections lorsque vous tournez à droite à un feu rouge.
- Les chiens-guides ne font pas que travailler, ils ont aussi leurs moments de loisirs. Lorsqu'ils ne portent pas leur harnais, les chiens-guides sont traités comme n'importe quels autres chiens de compagnie. Toutefois, par mesure de précaution, ils ne peuvent jouer qu'avec des jouets choisis avec soin. Évitez donc de leur offrir des jouets sans tout d'abord en demander la permission à leur maître.
- Il y a des moments et des situations où il peut être préférable de ne pas utiliser les services du chien-guide. La personne aveugle peut alors préférer vous prendre le bras, juste au dessus du coude, et laisser son chien au repos. D'autres personnes

préfèrent que leur chien vous suive au pas. Dans ce cas, il est important que vous parliez à la personne, et non au chien, lorsque vous indiquez la route à suivre.

- Il arrive que le chien-guide fasse des erreurs et qu'il doive être rappelé à l'ordre ; cela fait partie de sa formation. Cette correction prend habituellement la forme d'un reproche verbal et d'un geste avec la laisse. Ensuite des mots et des gestes de félicitations et d'encouragement peuvent être adressés au chien lorsqu'il retrouve sa concentration et obéit aux commandes. Les maîtres des chiens-guides ont appris les bonnes méthodes de correction à employer avec leurs chiens.
- Les lois sur l'accès, dont les lois canadiennes sur les droits des personnes aveugles et l'Americans with Disabilities Act aux États-Unis, autorisent les chiens-guides à accompagner leurs maîtres partout où le public est admis, y compris dans les voitures-taxis, les autobus, les restaurants, les théâtres, les magasins, les écoles, les hôtels, les immeubles d'appartements et les édifices à bureaux.

**Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au
(800) 295-4050
www.guidedogs.com**